

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW CODE 01

## **Hausse temporaire de la taxe sur l'hébergement dans la région touristique de Montréal**

**Montréal, le 27 novembre 2009** – Le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, a rendu public aujourd'hui un bulletin d'information dans lequel il annonce une hausse de 3 % à 3,5 % de la taxe sur l'hébergement dans la région touristique de Montréal. Cette hausse, qui sera temporaire, sera applicable pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> février 2010 au 31 janvier 2015.

Cette mesure résulte d'une demande adressée par l'association touristique de la région de Montréal afin de lui permettre de contribuer financièrement, pour les cinq prochaines années, à la tenue du Grand Prix du Canada à Montréal.

Le *Bulletin d'information* 2009-7 donne plus de détails quant aux modalités de la hausse annoncée. On peut le consulter sur le site Internet du ministère des Finances au [www.finances.gouv.qc.ca](http://www.finances.gouv.qc.ca).

- 30 -

**Source :** Catherine Poulin  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
et ministre responsable de la région de Montréal  
418 643-5270  
514 873-5363